

Institut de la Francophonie
pour l'Éducation et la Formation

IFEF







l'Ifef en bref
Les principaux défis qui s'imposent à l'IFEf

6
7-8



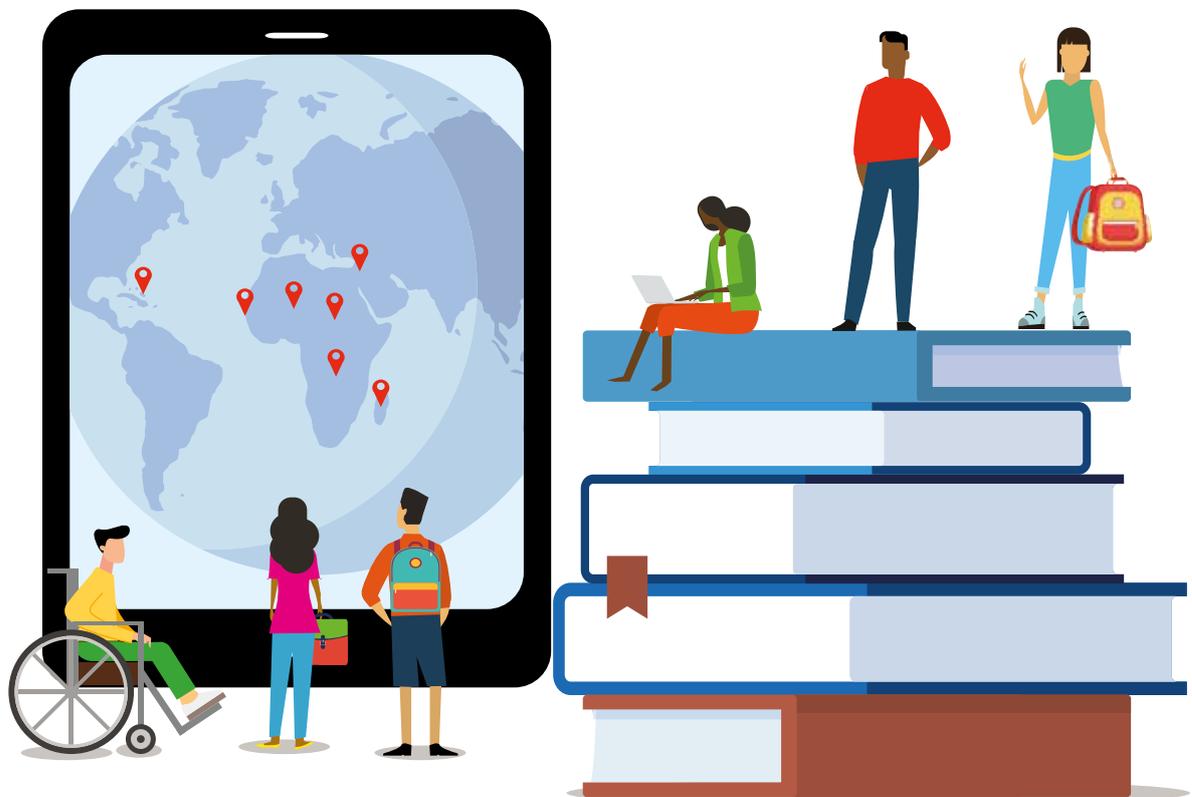
1 - Les programmes de l'IFEf

|9-12



1 - Les cinq piliers de l'orientation de l'Ifef
2 - Les principes et leviers de l'action de l'Ifef
3 - Les partenaires de l'Ifef

13
14
15



L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE AUTOUR DU MONDE



88
États et
gouvernements
membres

7
membres
associés

27
observateurs

57
membres

Pour plus de renseignements sur la Francophonie :
www.francophonie.org

Mot du directeur

Parce que l'éducation et la formation constituent, parmi d'autres, un défi majeur à l'échelle de la planète, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a su s'en saisir et mettre en place une entité spécifiquement dédiée à ces questions. L'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (Ifef), organe subsidiaire de l'OIF, a ainsi été créé, en novembre 2015, par les chefs d'États et de gouvernements de la Francophonie, inauguré à Dakar le 12 octobre 2017 par **Son Excellence Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF**, et **Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal**.

L'Institut coordonne et amplifie un ensemble de programmes relatifs au secteur éducatif mis en route par l'OIF. Ainsi, il fédère les expertises et les bonnes pratiques disponibles dans l'espace francophone et milite pour une coopération avec et entre les États membres de l'OIF.

Travaillant en lien étroit avec des partenaires institutionnels et de terrain, l'Ifef accorde une grande place non seulement à l'action, mais aussi à l'évaluation et à la recherche pour la mise en œuvre de solutions adaptées aux contextes nationaux.

Notre action est donc conçue dans une dimension partenariale avec des actrices et des acteurs qui, alors même que chacune conserve toutes ses spécificités et son autonomie, travaillent à la co-construction, la coproduction et au cofinancement de projets communs, dans le respect de valeurs partagées.

Les orientations stratégiques sur la période 2019-2022 mettent l'accent sur les réponses aux problèmes que posent notamment la massification de l'enseignement, la qualité des enseignements et des apprentissages, les besoins en matière de formation professionnelle, l'égalité femmes-hommes, l'éducation des filles, les différences entre les zones urbaines, périurbaines et rurales et le développement d'une pédagogie inclusive.

L'Ifef, avec ses partenaires, a à cœur de relever ces défis afin d'offrir aux jeunes générations un accès à des formations de qualité et de meilleurs apprentissages, dans le respect de la diversité et des valeurs culturelles de chacun.

Je tiens d'ores et déjà à remercier les équipes mobilisées au service de cette cause ambitieuse, au siège, à Dakar et partout dans les espaces, concrets ou virtuels, où le travail est mené avec enthousiasme et professionnalisme.

Réjouissons-nous des actions déjà réalisées, améliorons ce qui doit l'être et ensemble œuvrons à l'épanouissement des territoires, des populations et des personnes, dans un contexte de partage et un environnement francophone porteur de perspectives meilleures pour les jeunes, filles et garçons.

Émile Tanawa,
Directeur de l'Ifef

L'IFEF en bref

L'Ifef est un organe subsidiaire de l'OIF ce qui lui confère une relative autonomie qui permet à son équipe de mener à bien ses programmes avec souplesse et réactivité.

Sa mission principale est de fournir aux États et gouvernements membres de l'OIF et à ses partenaires une expertise technique et scientifique pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs politiques éducatives.

L'Ifef :

- fédère les expertises et les bonnes pratiques à l'œuvre dans l'espace francophone et porte un plaidoyer en matière de coopération et d'appui technique aux États et gouvernements membres de l'OIF ;
- accompagne les acteurs des systèmes éducatifs, notamment les enseignants, les personnels d'encadrement administratif et pédagogique et les gestionnaires ;
- accorde une place importante à l'évaluation et à la recherche-action ;
- porte un plaidoyer international en faveur de la qualité de l'éducation et de la formation, en complémentarité et en synergie avec des partenaires techniques et financiers ;
- privilégie l'innovation techno-pédagogique, l'expérimentation et la recherche de solutions nouvelles pour des actions résolument tournées vers l'avenir.

Données clés :

- Création en 2015
- inauguration le 12 octobre 2017
- 4 continents et plus de 20 pays engagés dans les programmes en 2018

UNE EXPERTISE AVERÉE :

L'Ifef accompagne les réformes éducatives et formatives avec des outils sur mesure, adaptés aux contextes nationaux.

EGALITE FEMMES-HOMMES :

L'Ifef, s'attache à défendre et promouvoir l'égalité entre les sexes et les genres. Les programmes déploient le maximum de leurs efforts pour s'adresser de manière paritaire et inclusive aux filles et aux garçons, aux jeunes gens et aux jeunes femmes.

PARTENARIATS :

La logique de coopération de l'Ifef n'est pas d'imposer des mesures de manière unilatérale mais bien d'accompagner les pays, les acteurs du développement, en synergie avec d'autres partenaires institutionnels.

1,2 milliard

Les 84 États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF représentent 17% de la population mondiale en 2015. En 2018, l'ensemble OIF atteint 1,3 milliard d'habitants et 17,6% de la population mondiale.

85%

Les pays africains constituent aussi l'avenir de la Francophonie, avec 85% des locuteurs francophones estimés sur le continent africain en 2050, une population majoritairement jeune à qui il est impératif d'offrir des perspectives d'emploi et de vies décentes, d'épanouissement personnel et professionnel.

12 millions

En Afrique subsaharienne, les deux tiers de la population ont moins de 35 ans, 12 millions de jeunes se présentent chaque année sur le marché de l'emploi et bien que les économies africaines croissent, elles peinent à les intégrer ; plus de 80% des femmes occupent un emploi précaire.



Les principaux défis qui s'imposent à l'IFEF

Des pays de la Francophonie peinent à former sa jeunesse, Quels sont les scénarios d'avenir ? Peut-on anticiper sur la création d'une économie basée sur la connaissance si souvent abordée dans une perspective économique, au détriment de sa dimension culturelle et citoyenne, en ignorant les implications sociales de l'innovation, et en nous privant de quantité d'expérimentations et de savoirs ? L'éducation doit non seulement être de qualité pour garantir la compétitivité des États mais aussi massive pour répondre aux besoins grandissants de l'économie.

Six défis auxquels sont soumis les systèmes éducatifs contemporains, particulièrement dans les pays en développement, sont à relever. C'est à partir de ces défis que l'Ifef a défini ses objectifs stratégiques.

Défi n°1. L'accroissement des besoins en formations initiale et continue des enseignants.

L'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) évaluait en 2016, les besoins d'enseignants du primaire et du secondaire pour la réalisation de l'ODD4 à près de 69 millions d'enseignants supplémentaires, dont 17 millions pour l'Afrique subsaharienne. De plus, les réformes qui seront nécessaires conduiront à l'utilisation de nouveaux profils d'enseignants avec de nouveaux besoins de formation. Malgré les efforts des États et des partenaires techniques et financiers en matière de formation, un nombre important d'enseignants sans formation persiste. En Afrique subsaharienne en 2014, moins des trois quarts des enseignants du pré-primaire et la moitié de ceux du second cycle du secondaire ont suivi une formation (Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016). Il en découle une demande massive de formations initiale et continue sur l'ensemble du cycle de l'éducation de base.

Défi n°2. La nécessaire adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et les besoins des secteurs économiques prioritaires des pays.

Le taux de chômage des 15-25 ans dans la plupart des pays francophones est supérieur à celui des adultes : il oscille entre 15 et 30% pour cette tranche d'âge et affecte davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes. Les pays d'Afrique enregistrent parmi les plus fortes croissances économiques du monde (8,3% pour la Côte d'Ivoire, 6,1% pour le Nigeria, 10,3% pour l'Éthiopie, 7,2% en Tanzanie, 7% au Rwanda). Cependant, malgré un triplement du PIB ces dernières années, on constate un faible taux de création d'emploi durable. Par ailleurs, en Afrique, entre 70 et 80% de l'apport de l'économie

au produit intérieur brut est le résultat de l'économie informelle. Ce secteur offre jusqu'à 70% des emplois pour les jeunes et les adultes mais il souffre d'un manque de compétitivité lié notamment au déficit des compétences professionnelles des employeurs, employés et apprentis. Depuis une dizaine d'années, la plupart des pays ont priorisé la formation professionnelle et technique (FPT) dans leurs politiques nationales éducatives et économiques afin de répondre au double enjeu du développement, d'une part des compétences techniques et professionnelles des jeunes, d'autre part d'amélioration de la réactivité de l'offre de formation professionnelle et technique aux besoins du marché du travail. Il faut développer parallèlement le capital humain et les compétences afin que dans chacun des pays à fort taux de chômage, les entreprises privées ne peinent plus à recruter et que la compétitivité soit réellement renforcée. Pour cela il faut des formateurs compétents et qualifiés.

Défi n° 3. La nécessité d'assurer l'équité dans l'éducation et la formation.

Les principaux facteurs d'iniquité dans l'éducation sont le genre, la langue, le handicap et les conditions sociologiques des groupes les plus vulnérables, notamment à cause des migrations et des déplacements forcés. À l'échelle mondiale, 63% des pays ont réalisé la parité entre les sexes dans le primaire mais ils sont seulement 38% en Afrique subsaharienne. On peut difficilement, dans ce cas, parler d'éducation inclusive. Dans nombreux pays en développement. Il est impératif de stimuler des politiques incitatives afin que les jeunes filles puissent non seulement acquérir le socle de base des connaissances mais continuer jusqu'à l'achèvement du cycle secondaire ou d'un cycle professionnel et technique

Défi n°4. L'obligation d'assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu bilingue ou plurilingue.

Parmi les causes multiples de la faiblesse des apprentissages fondamentaux, l'utilisation du français comme médium principal d'enseignement dès la 1^{ère} année, notamment dans les zones rurales, participe de la difficulté scolaire et de l'échec de nombreux enfants. Toutes les données indiquent que les politiques les plus efficaces en matière d'enseignement sont celles qui préconisent d'utiliser cette langue au cours des premiers apprentissages de la scolarité et d'introduire une deuxième langue d'abord comme matière puis comme langue d'enseignement.

Plusieurs pays ont alors initié un enseignement «bilingue» qui articule l'usage d'une langue comprise par les enfants comme langue principale des apprentissages clés (lecture, écriture, calcul) au cours des 3 premières années du primaire, et l'initiation à la langue française qui devient médium principal au cours de la seconde moitié du cycle

primaire et pour le secondaire. L'IFEF accompagne ces pays, leur apporte une expertise dans la définition d'une politique linguistique éducative, dans l'élaboration de programmes d'étude et d'outils spécifiques, dans le renforcement des compétences des acteurs éducatifs ainsi que dans la négociation sociale et le plaidoyer.

Défi n°5 : La nécessité d'une alphabétisation de qualité.

La Banque africaine de développement estime aussi à 133 millions le nombre de jeunes Africains illettrés, soit plus de 50% du total.

Une alphabétisation universelle doit être recherchée grâce à l'édification de sociétés lettrées, multilingues, équitables avec des individus dotés de capacités intellectuelles et civiques critiques, de compétences socio-professionnelles, des individus formés au développement durable et à la participation citoyenne. Ceci impose la nécessité de renforcer l'évaluation

et la mesure des acquis de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, de développer avec d'autres acteurs, des cadres d'équivalence, tout ceci afin de bien prendre en compte les alternatives éducatives en dehors du formel.

Défi n°6. La diversité géographique de l'espace francophone.

Les actions des programmes constitutifs de l'IFEF sont aujourd'hui déployées principalement en Afrique subsaharienne, dans l'océan Indien, en Asie, dans la Caraïbe, au Moyen-Orient et bientôt dans le Pacifique avec IFADEM au Vanuatu. L'IFEF n'oublie pas sa vocation à travailler dans l'ensemble de l'espace francophone. Les équipes se déploieront en fonction des moyens des demandes des Etats et des moyens mobilisés pour y répondre. En particulier, l'IFEF relancera de manière dynamique la coopération éducative avec les pays du Maghreb, le Liban et les pays de la zone créolophone..



Les programmes de l'IFEF

L'action de l'IFEF s'inscrit dans la Mission C du cadre stratégique de la Francophonie pour la période 2015-2022 dont l'objectif stratégique général est de «renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne».

À la base de la création de l'IFEF, il y a le principe fondateur d'une action fédératrice, complémentaire des initiatives menées dans l'ensemble de la Francophonie par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université Senghor, la CONFEMEN, la CONFESJES.

Ce principe fait du partenariat scientifique, technique et financier, son mode opératoire privilégié. Les secteurs prioritaires pour l'IFEF sont aujourd'hui (1) le primaire et le post-primaire, (2) le secondaire en prenant bien en compte la formation technique et (3) la formation professionnelle, sans oublier la nécessité de compléter les curriculums par l'éducation à la santé, à l'entrepreneuriat au développement durable et à la citoyenneté, en vue notamment de lutter contre les extrémismes.

Selon les perspectives de la nouvelle programmation quadriennale de l'OIF (2019-2022), l'IFEF vise trois objectifs stratégiques avec un programme par objectif.

P9 | Innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : Ecole et Langues Nationales (ELAN)

Ce programme vise à la fois l'appui aux politiques éducatives, la prise en compte de l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'enseignement bi-plurilingue dans les réformes curriculaires.

P10 | Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français - Formation des maitres (IFA-DEM)

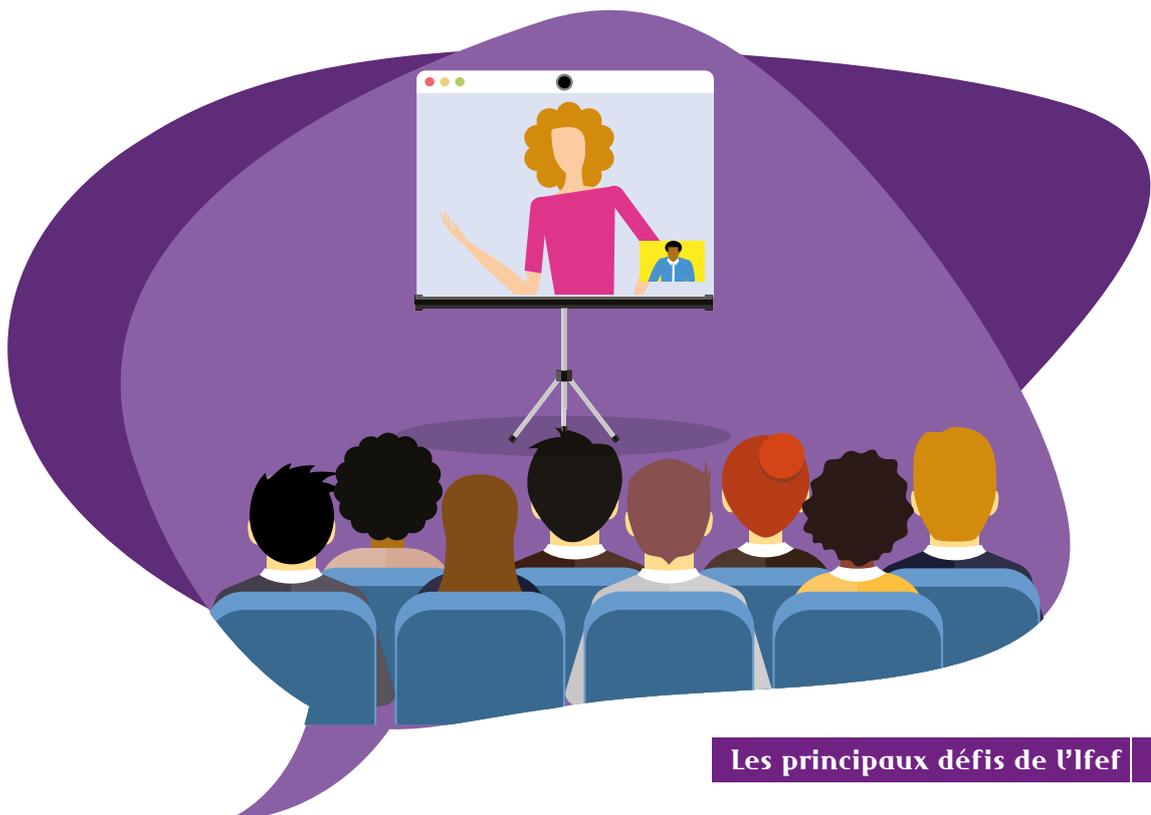
Ce programme a pour objectif de continuer l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de l'éducation de base et des professionnels de l'éducation.

P11 | Formation et insertion professionnelle

Ce programme contribue à l'accroissement de l'insertion professionnelle des jeunes, scolarisés ou déscolarisés, par la formation professionnelle dans des filières stratégiques.

Des démarches complémentaires :

1. Formation des personnels des systèmes éducatifs.
2. Conception et gestion de dispositifs.
3. Développement de ressources pour l'éducation et de curriculums adaptés aux besoins des apprentissages.
4. Expertise dans le domaine des politiques éducatives.
5. Recherche-action en éducation et en formation.



P9 | Innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : école et langues nationales (ELAN)

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	L'enseignement plurilingue, l'alphabétisation l'éducation non formelle sont davantage pris en compte dans les réformes curriculaires.
ODD	  

Résultats immédiats	9.1. Les politiques éducatives des pays intègrent l'enseignement plurilingue, l'éducation formelle et non formelle et l'éducation à la citoyenneté.	9.2. Les capacités des acteurs des systèmes éducatifs sont renforcées tenant compte des approches pédagogiques nouvelles et innovantes.	9.3. Des outils et des méthodes en faveur de l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'éducation tout au long de la vie sont élaborés, mis à disposition.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays intégrant l'approche plurilingue dans leurs curricula. - Nombre de pays proposant des systèmes alternatifs pour une éducation tout au long de la vie. - Nombre de pays prenant en compte dans leurs réformes curriculaires les thématiques émergentes liées à l'entrepreneuriat, numérique éducatif, innovation, citoyenneté etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissement de formation des maitres intégrant la dimension plurilingue dans leurs programmes de formation. - Nombre d'enseignants et d'encadrants formés à l'approche plurilingue. - Nombre d'acteurs de ministère formés aux approches de remédiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils développés et co-construits avec les pays. - Nombre d'utilisateurs du dispositif de renforcement de lien entre l'institution et les parents. - Nombre d'outils de gestion établis.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - L'extension de l'enseignement plurilingue est planifiée, mise en œuvre, suivie et évaluée. - L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont renforcées par des systèmes de passerelles. - De nouveaux curricula sont élaborés, incluant des thématiques émergentes (entrepreneuriat, numérique éducatif, innovation, éducation à la citoyenneté, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs et les encadrants des enseignants des niveaux central et déconcentré sont formés à l'approche de l'éducation plurilingue. - Les acteurs de l'éducation (décideurs, parents d'élèves, syndicats d'enseignants, etc.) adhèrent davantage à l'enseignement bilingue (français/ langue nationale) dans les systèmes éducatifs formels. - Les acteurs clés au sein des ministères sont formés à l'élaboration des cadres nationaux et régionaux de certifications pour l'alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils pédagogiques et didactiques sont élaborés, dans le respect de l'égalité femme homme, pour l'enseignement plurilingue. - Un dispositif de renforcement du lien entre l'institution scolaire et les parents d'élèves est mis en place. - Des outils de gestion et des normes de qualité et d'équité sont établis et mis en œuvre.

P10 | Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français - Formation des maitres (IFADEM)

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	La formation initiale et continue des enseignants, des apprenants et des professionnels de l'éducation est améliorée.
ODD	  

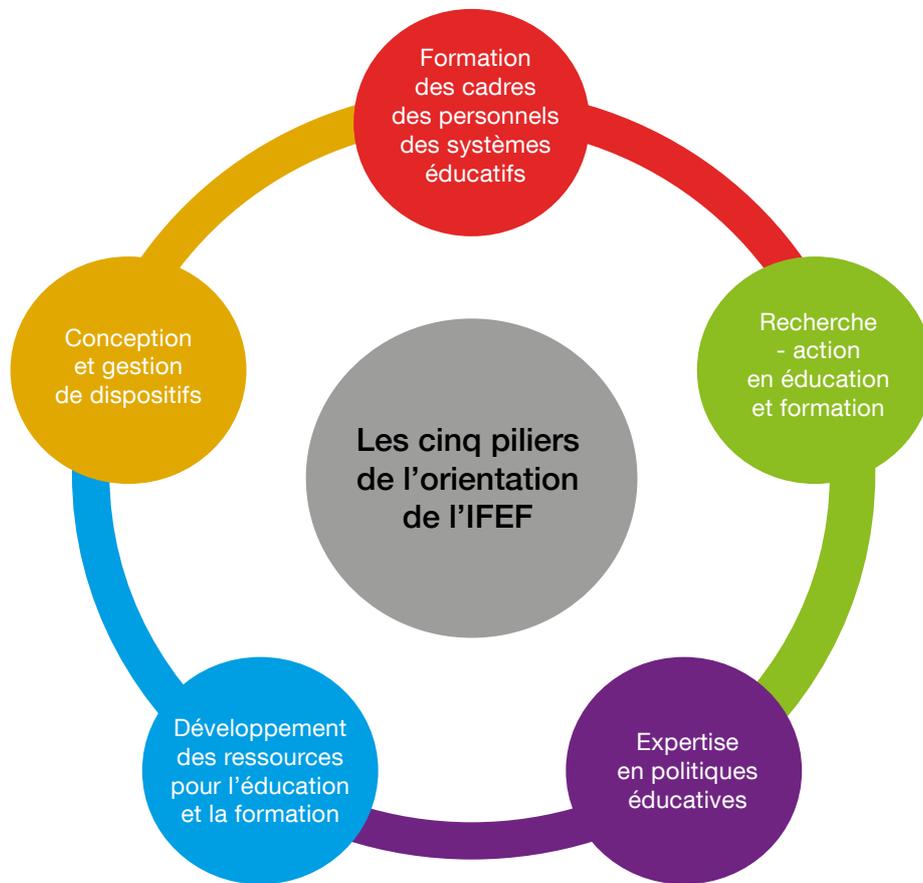
Résultats immédiats	10.1. Les capacités des enseignants pour l'enseignement du et en français, prioritairement en zones rurales, sont massivement renforcées.	10.2. Les compétences linguistiques et / ou langagières des apprenants sont améliorées.	10.3. Des innovations techno-pédagogiques améliorent les méthodes d'enseignement-apprentissage.	10.4. Les capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue des enseignants de l'éducation sont renforcées.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils numériques et documents pédagogiques développés et déployés. - Proportion des enseignants ayant achevé leur formation aux moyens de ces outils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées (% femme, % homme). - Nombre d'outils de transition linguistique développés. - Nombre de formations spécifiques mises à disposition des pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ressources éducatives libres produites. - Proportion des acteurs utilisant le numérique éducatif comme complément à l'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des personnels en charge de la formation continue ayant renforcé leurs capacités.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils numériques pour la formation des enseignants sont déployés. - Un dispositif de formation à distance destiné à un large public d'enseignants de l'éducation de base est mis en œuvre pour un meilleur apprentissage du et en français. <p>Des documents pédagogiques et des cours en ligne ouvert et massif (CLOM) sont mis à la disposition des enseignants et des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des accompagnements spécifiques sont mis en œuvre pour les apprenants. - Des formations spécifiques destinées aux adultes sont mises à disposition des pays. - Des outils de transition linguistique langues nationales – français sont élaborés et mis à disposition dans les lieux de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des ressources éducatives libres sont produites, indexées et partagées. - Les acteurs de l'éducation sont formés sur le numérique éducatif. - Des bonnes pratiques dans le domaine de l'innovation techno-pédagogique sont partagées et diffusées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des contenus de formation des enseignants sont conçus, adaptés et diffusés en format numérique et/ou papier. - Les cadres des systèmes éducatifs sont formés à la conception et la gestion de dispositifs de formation à distance. - L'équipement (pour le numérique) des services est mis en place dans les ministères, selon les besoins identifiés.

P11 | Formation et insertion professionnelle

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	L'insertion professionnelle des jeunes, scolarisés ou déscolarisés, s'est accrue par la formation professionnelle dans des filières stratégiques.
ODD	

Résultats immédiats	11.1. Des méthodes et des outils pour une meilleure adéquation formation/emploi dans les filières stratégiques sont élaborés et mis en œuvre.	11.2. Les programmes élaborés selon l'approche par les compétences améliorent l'insertion professionnelle des jeunes.	11.3. Les compétences langagières professionnelles sont renforcées.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils développés. - Nombre de jeunes suivis. - Nombre de publications produites et diffusées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant adapté l'approche par compétences et/ou VAE. - Nombre d'enseignants, tuteurs, maîtres d'apprentissage formés. - Mesure du taux d'insertion des diplômés dans un secteur économique avant et après l'intervention du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'utilisation de l'application mobile. - Taux de satisfaction des usagers de la méthodologie d'apprentissage. - Taux d'utilisation de la méthodologie.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils d'analyse des emplois dans au moins un secteur économique prioritaire pour la croissance du pays sont élaborés et mis à disposition des pays ciblés. - Des outils d'orientation professionnelle fondés sur les besoins en emplois et les filières de formation existantes sont élaborés et mis à disposition des pays ciblés. - Des outils de mesure de l'insertion professionnelle des jeunes formés par les dispositifs de FPT et d'apprentissage ont été mis en place dans au moins 5 centres pilotes de FPT. - Des publications/études sont élaborées, produites et diffusées auprès des pays membres, des organisations régionales, et des partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le transfert d'expertise francophone en ingénierie de formation APC visant une meilleure adéquation entre l'offre de FPT initiale et la demande du marché du travail est réalisé. - La formation hybride à la pédagogie APC est réalisée dans au moins deux pays pilotes. - Un dispositif de validation des acquis d'expériences (VAE) est adapté au contexte et implanté dans au moins un secteur économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des applications mobiles de soutien linguistique sont développées. - Des applications mobiles de traduction collaborative sont développées.

Les cinq piliers de l'orientation de l'IFEF



Les principes et leviers de l'action de l'IFEF



Les partenaires de l'Ifef

Chacun à sa façon et dans une unité collective, les partenaires sont essentiels à l'Ifef. Tous ont apportés des soutiens financiers, directs et indirects, par exemple par la mise à disposition de personnel ou de locaux, ont assuré la promotion de l'Institut ou, de manière essentielle, ont participé à l'action de l'Ifef sur le terrain, au plus près des bénéficiaires, et l'ont relayé.

Parmi les partenaires institutionnels et privés de l'Ifef, se sont trouvés notamment :

- la Présidence de la République du Sénégal
- l'Agence française de développement (AFD)
- l'Union européenne (UE)
- le Partenariat mondial pour l'Éducation (PME)
- Wallonie Bruxelles internationale (WBI)
- le Canada Nouveau Brunswick, via le Collège communautaire du Nouveau Brunswick (CCNB)
- la Suisse (Direction fédérale des affaires extérieures de la Suisse (DFAE))
- le Canada Ontario (Ministère des Affaires francophones)

- le Canada Québec (Ministère des relations internationales et de la Francophonie)
- le Canada (Ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement)
- l'Association pour la Promotion de l'Éducation et La Formation à l'Étranger (APEFE)
- Ministère de l'Éducation Nationale de la France
- le Pôle de Dakar de l'UNESCO/IIEP

Les partenaires œuvrant à la qualité des programmes :

- les 21 États membres où les programmes de l'Institut sont déployés
- le Groupe des États de l'Afrique des Caraïbes et du Pacifique
- l'UIL-UNESCO Hambourg Allemagne



Contacts et mentions légales

Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation

Immeuble Serigne Abdou Lahad Mbacké Pointe des Almadies • BP 29437 Dakar-Yoff CP 12000 Dakar (Sénégal)

Site web : www.ifef.francophonie.org - www.francophonie.org

Tél : +22133 859 22 58 • Contact par courriel : ifef@francophonie.org ou akaag@francophonie.org

Facebook : www.facebook.com/ifef.oif

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ifef-oif>

Twitter : @ifef.oif

Directeur de la publication : Émile Tanawa

L'Ifef est un organe subsidiaire de  la Francophonie

Iconographie : carte des États membres (https://www.francophonie.org/IMG/pdf/carte_francophonie_mai_2017.pdf)